

**Arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air**

NOR : ECEC0824829A

La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,  
Vu l'article L. 113-3 du code de la consommation ;  
Vu les articles R. 111-31 à R. 111-36 du code de l'urbanisme ;  
Vu l'arrêté du 16 mai 1967 relatif aux locations saisonnières en meublé ;  
Vu l'arrêté du 3 décembre 1987 relatif à l'information du consommateur sur les prix ;  
Le Conseil national de la consommation consulté,  
Arrête :

**Article 1** – Préalablement à la conclusion de toute location d'un hébergement en hôtellerie de plein air et sur la base d'un support écrit, le loueur doit communiquer au preneur éventuel les informations contenues dans l'état descriptif ci-dessous au présent arrêté, précisant la description des lieux loués, leur situation dans la localité et les conditions de location.

**Article 2** – Par location saisonnière d'un hébergement en hôtellerie de plein air, on entend toute location d'hébergement située dans un camping, notamment les habitations légères de loisirs et les résidences mobiles de loisirs.

**Article 3** – Le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 2008  
Pour la ministre et par délégation,  
Le chef de service,  
F. AMAND

## État descriptif de la carava-home Verte et conditions de location

### **1. Renseignements administratifs**

Nom et adresse du camping : Camping Chon du Tarn  
Bédouès  
48400 BÉDOUÈS-COCURÈS (France)

Téléphone : + 33 (0) 4 66 45 09 14

Fax : + 33 (0) 4 66 45 22 91

Adresse e-mail : [info@camping-chondutarn.com](mailto:info@camping-chondutarn.com)

Site internet : [www.camping-chondutarn.com](http://www.camping-chondutarn.com)

Dates d'ouverture : du 1<sup>er</sup> mai au 5 octobre

Heures d'arrivée et de départ : 17h00 / 11h00

Catégorie : 2 étoiles

Classement : 100 emplacements tourisme

Numéro et date de l'arrêté préfectoral de classement : arrêté n°00/0170 du 13 janvier 2000  
et par Atout France/12345 Etoiles de France le 8 septembre 2017

Numéro SIRET : 352 031 926 00012

## 2. Renseignements généraux

Situation géographique du camping : Le camping est situé à Bédouès, à 3 minutes de Florac sur la D998, en direction du Pont-de-Monvert.



Altitude : 550 m

Distance du lac ou de la rivière le plus proche : rivière Le Tarn (sur place)

Distance de la ville ou du village le plus proche : ville de Florac à 4 km (siège du parc national des Cévennes), village de Bédouès (sur place)

Distance de la gare SNCF la plus proche : Mende (38 km)

Distance de la gare routière la plus proche : Florac (4 km)

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : Intermarché (3 km) et Carrefour (3,6 km) à Florac, épicerie de dépannage sur place

## **Environnement**

Caractéristiques locales remarquables :

- la Collégiale Notre-Dame-de-l'Assomption (Urbain V, XIV<sup>e</sup> siècle)
- la Chapelle Saint-Saturnin (XII<sup>e</sup> siècle)
- le chemin Urbain V
- le chemin Stevenson
- carrefour géologique, abritant des paysages sauvages et variés
- départ de plusieurs randonnées
- baignade dans le Tarn
- pêche en rivière
- champignons selon les saisons

Inconvénients de voisinage :

- salle polyvalente (rarement utilisée)

## **Informations pratiques – Transports locaux**

Coordonnées des services de transports locaux :

Taxi Cévennes Transports

88 ters av Jean Monestier, 48400 FLORAC

Mobile : +33 (0)6 71 27 65 66

Cars / Taxi Boulet

zone artisanale St Jean du Gour, 48400 FLORAC

Mobile : +33 (0)6 60 58 58 10

Tél : +33 (0) 4 66 65 19 88

<http://www.voyages-boulet.com>

## **Équipements**

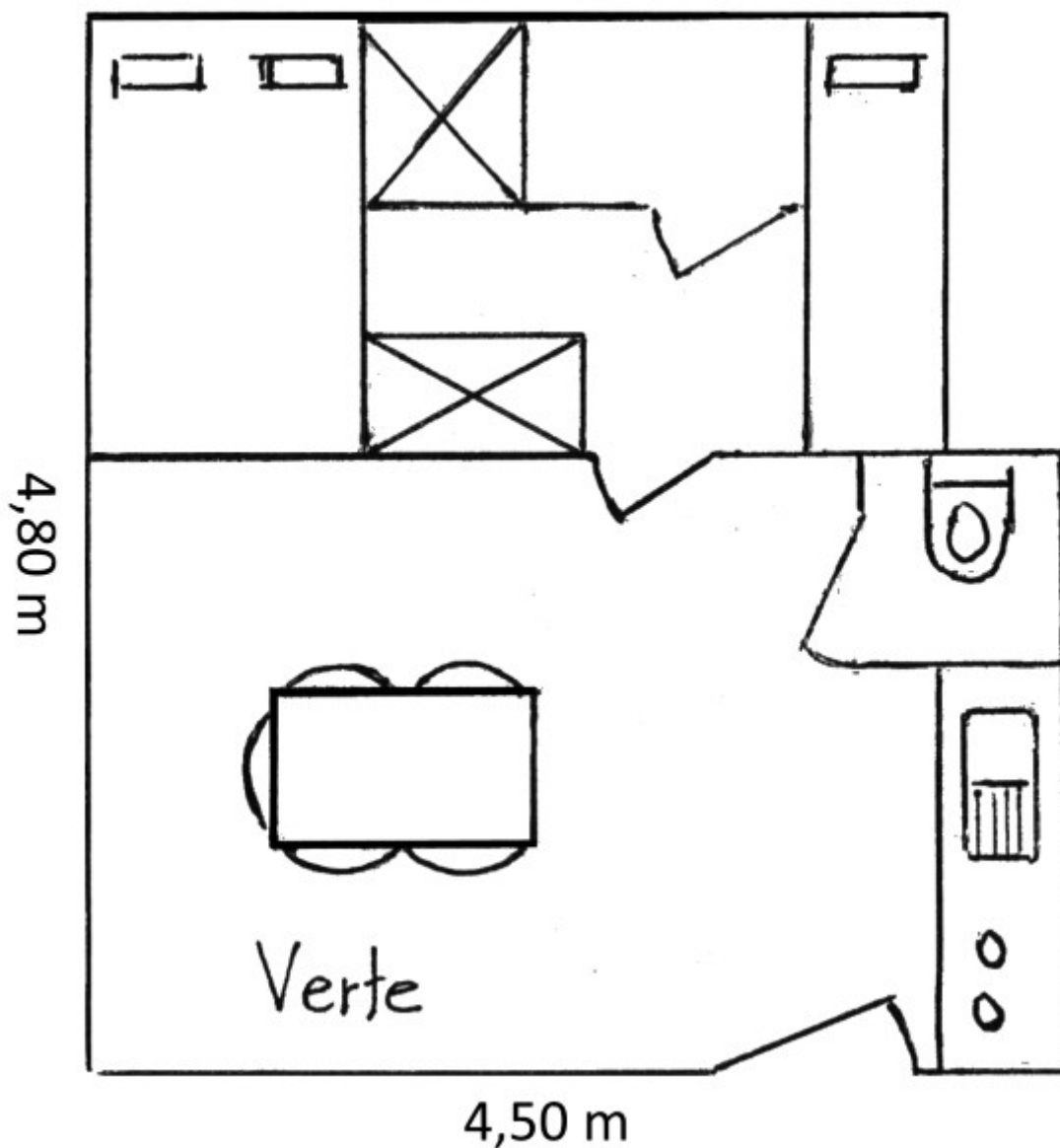
Équipements communs situés sur le camping :

- Lave-linge : oui
- Salle de repassage : non
- Cabine téléphonique : non
- Piscine : non
- Aire de jeux pour les enfants : oui
- Autres équipements et services : tables de ping-pong, terrain multi-sport avec filet de volley, pistes de pétanque, wifi gratuit, épicerie de dépannage, vente de cartes postales, de boissons fraîches et boissons chaudes, de glaces, dépôt de pain, recharge d'appareils électriques (téléphones, tablettes, ordinateurs portables...), remise en glace de pain de glace.

### 3. Descriptif de l'hébergement

#### Type d'hébergement

Illustration du plan de l'hébergement à l'échelle 1/50



Type d'hébergement : Caravane agrémentée d'un auvent en bois avec cuisinière et commodités (rebaptisée carava-home)

Ancienneté de l'hébergement : plus de 12 ans, rénové en 2016

Superficie de l'hébergement (hors terrasse) : 20 m<sup>2</sup>

Capacité maximale en nombre de personnes : 2,5

L'hébergement est accessible aux handicapés : non

## **Descriptif intérieur**

Chambres : caravane contenant un lit double (130x200) et une couchette enfant (65x200), draps non fournis, oreillers avec taie fournis

Cuisine : cuisinière à gaz deux feux sous le auvent, avec évier, frigo, vaisselle et casseroles

Sanitaires : WC (lavabo/douche au bloc sanitaire)

Équipement complémentaire : table et chaises sous le auvent

## **4. Prix et modalités des locations**

Hors-saison, à la journée (2 jours minimum, au 01/01/2022) : 40 € / jour

Juillet-Août, à la semaine (du samedi 17h au samedi 11h, au 01/01/2022) : 310 € / semaine

Place de parking : incluse sur l'emplacement même de la carava-home

Montant de la taxe de séjour (en sus, par personne et par jour, au 01/01/2022, pour information) : 0,20 €

Montant des arrhes ou acomptes avec conditions de règlement : un acompte de 30% du montant total du séjour est demandé lors de la réservation, avec un minimum de 20€.

L'intégralité du séjour est à régler, au plus tard, un mois avant le début du séjour.

Frais de réservation et assurance annulation : aucun

Assurance responsabilité civile obligatoire : oui

Restrictions diverses :

- les animaux sont interdits dans nos locations
- interdiction de fumer dans la carava-home
- interdiction d'installer un hébergement supplémentaire sans accord préalable

## **5. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations**

Eau, électricité et gaz : compris dans le prix de la location

Prestations annexes non comprises dans le prix de la location : aucune

Supplément pour véhicule (voiture, remorque de bateau, etc.) : selon accord